47e Année — 1933 — N° 23

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

Samedi 10 Juin 1933

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

ECHOS

MUTUALITÉ ET COOPÉRATION : La Fédération Nationale de la Mutualité et de la Coopération agricoles tiendra son 21e Congrès du 15 au 18 juin, à Besançon.

⁂

MECONTENTEMENT MERIDIONAL : Dans la région de Montpellier et de Lodève, 134 municipalités ont démissionné pour protester contre le projet du Gouvernement sur le Statut de la Viticulture. Les groupements commerciaux se solidarisent avec les associations viticoles et s'associent aux plaintes des vignerons, leurs clients.

⁂

EN ILLE-ET-VILAINE : Le Syndicat des boulangers d'Ille-et-Vilaine vient de décider que la boulangerie n'acceptera plus de livrer du pain aux cultivateurs, en échange de farine ou de blé.

⁂

FRAISES DE PLOUGASTEL : Les exportations de fraises, vers le marché anglais, ont commencé plus tôt que les années précédentes. La campagne s'annonce favorable, à l'inverse de celle des deux dernières années.

⁂

ROUTES GOUDRONNÉES ET VINS : Le professeur L. Mathieu signale que certains viticulteurs ont été surpris de trouver des goûts de goudron dans des vins de leur dernière récolte. La recherche des causes de ces accidents a établi que ces vins provenaient de vignes en bordure de routes qui avaient été goudronnées un peu avant les vendanges. Ces goûts avaient été apportés par les vapeurs émises par le goudron, condensées sur les parties solides des raisins, ou absorbées par la peau et passées dans la pulpe.

⁂

LA CALIFORNIE produit en ce moment 82 % de tous les raisins des Etats-Unis. Le phylloxera fut pourtant, là-bas, le plus grand des fléaux de la vigne et fut la cause des plus grands dégâts dans les régions viticoles. Les viticulteurs, qui ont planté des vignes résistantes et choisi de bonnes variétés à greffer, retirent aujourd'hui un rendement très élevé.

Dans les Vignes

La fleur commence.

C'est le moment où dans les parcelles très humides on peut, avec avantage, poudrer à la poudre cuprique pour éviter le mildew de la grappe, si on craint que les traitements d'assurance déjà fait aux bouillies n'ont pas été assez énergiques.

C'est aussi celui de traiter contre l'Oïdium. On sait que le Muscadet est peu sujet à cette maladie, qu'il est inutile de le soufrer. De même le Gros-Plant. Il n'en est pas de même pour les Pinot, Colombard, Gamay, Chasselas et pour certains hybrides.

Le remède contre l'Oïdium, chacun le sait, est le Soufre.

Depuis quelques années, on a remplacé le Soufre en poussière par des Soufres liquides colloïdaux. Ce sont des solutions dans lesquelles le métalloïde se trouve à un état de finesse extrême. Cela multiplie la puissance de son action.

On verse le soufre liquide dans la barrique de bouillie bordelaise au moment même de l'emploi, lors des sulfatages qui coïncident avec les moments propices au traitement contre l'Oïdium. Faire d'abondantes pulvérisations vers les grappes si possible.

Certains colloïdaux sont bien faits. D'autres le sont moins. Toute la valeur d'un soufre colloïdal est dans la finesse de sa fabrication.

Au Syndicat nous pouvons livrer deux colloïdaux de marque différentes un soufre liquide ordinaire, et un colloïde anglais, le « Sulsol ».

Ce dernier, rigoureusement expérimenté, est très énergique.

On estime que 1 kilo de « Sulsol » équivaut à 50 de Soufre sublimé.

Si le temps est très favorable à l'oïdium, on peut forcer la dose de « Sulsol » indiquée sur le bidon, sans aucune crainte de brûlure.

LONDRES

La conférence économique internationale va grouper le 12 juin les délégués de 66 peuples. Grande offensive à laquelle prennent part les plus rudimentaires nationalités. Elle donne l'impression de l'assaut du monde barbare contre ce qui reste du monde civilisé. De tous les coins les plus reculés de la Terre, représentants de toutes races, experts de tout acabit, interprètes de toutes langues, éblouissantes dactylos aux ongles teints, s'acheminent vers la Babel de l'heure, vers Londres.

Sur un plan universel on va discuter de l'économie des temps futurs, chercher un remède aux misères humaines.

Pauvre de nous ! L'exemple de la tour babylonienne, par les hommes orgueilleusement dressée vers le Ciel, jamais finie, grand espoir déçu, n'aurait-elle pu nous garer de telles utopies. La sagesse de la Bible, nous rappelle la cause de sa perte, l'immense confusion des langues. On recommence. La sagesse tout court fait éclater à nos yeux l'incohérence, l'incompatibilité naturelle de tant d'intérêts internationaux. Peuvent-ils vivre autrement qu'en s'ignorant le plus possible les uns et les autres ?

Et que sortira-t-il de ces grandioses parlottes ? Rien de bon. Chacun s'y rend avec des mots sonores à la bouche, durant que tapies au fond de l'âme les plus égoïstes préoccupations, les passions les plus ordinaires guident les individus.

N'en sortira-t-il pas du mal ? Des déceptions certaines sont réservées pour beaucoup, inévitables ; vieilles comme le monde de terribles animosités de peuples à peuples ne manqueront pas d'en surgir.

Alors, qu'allons-nous faire là-bas. Sans compter que le plus innocent est parfois la victime désignée à l'iniquité publique. Notre La Fontaine nous l'enseigne par ses « Animaux malades de la peste ».

Tel est le plan général. Admettons qu'il ne regarde pas les modestes laboureurs que nous sommes ; mais le sort de l'Agriculture française, en la pagaye de Londres, lui, il nous intéresse.

⁂

Si dans le calme de ces étincelantes journées de juin, nos campagnes sont encore couvertes de moissons, l'état-major de notre terre française est suprêmement inquiet.

C'est la *Confédération nationale des Associations* qui fait, au départ et au retour du pauvre gros M. Herriot, entendre par la voix de *M. Jules Gauthier*, le plus sévère avertissement. Elle le répète encore aujourd'hui.

Ni trêve douanière.
Ni réduction générale des tarifs.
Ni suppression des contingents.

C'est la *mission française* à la Commission internationale de l'Agriture qui le 20 mai à Berlin, fait lire par *M. de Vogué* son sage memorandum. « L'industrie agricole n'est pas de celles qui peuvent subir des modifications fondamentales. Ses conditions naturelles de travail (sol, climat) échappent à la volonté humaine... »

C'est au Congrès de *l'Union des Syndicats*, les brillants vice-présidents MM. de Lestapis et Guébriant qui protestent contre toute atteinte à la protection agricole présente, tant par l'abaissement des tarifs douaniers existants, que par l'élargissement des contingents, et la suppression des taxes aux changes en cours de dépréciation.

Et durant qu'absorbé par les durs travaux de l'été, le Paysan de France aménage ses champs, ses représentants travaillent à maintenir, tout au moins, la médiocre place qui lui est faite dans l'économie nationale.

⁂

Il s'agit en effet de quelque chose de grave. La diminution relative des prix actuels des denrées agricoles porterait à la Terre un coup fatal.

La mévente des produits sur le marché mondial vient, inutile de chercher plus loin, de la surproduction désordonnée. Elle a été permise aux pays neufs par le machinisme moderne, elle a amené le déséquilibre entre la consommation et la récolte.

POUR SORTIR DE CETTE CRISE, TOUJOURS PLUS MENAÇANTE, UNISSONS-NOUS ; DECIDEZ LES HESITANTS A NOUS SUIVRE.

A côté d'elle règne, gros danger, celui créé par des transports de plus en plus perfectionnés. Ils permettent partout l'arrivée de denrées produites à vil prix ; soit à la faveur de climat d'exception ou de la fertilité de terres neuves, soit le plus souvent grâce à l'état de misère auquel sont réduits ceux qui peinent sur ces glèbes lointaines. Comment lutter, si ce n'est en descendant de notre pauvreté en leur extrême misère, contre un Russe d'Odessa ou un Chinois famélique du Yang-Tsé ?

Partager la misère des autres, sans grand profit sans doute pour les misèreux eux-mêmes ; voici ce que nous proposera, sous de grands mots, la Conférence de Londres.

Tout de même ! La Charité est belle mais seulement quand elle n'est pas forcée. Et peut-elle être achetée au prix de la ruine de l'Agriculture française.

Non.

Non. Pour des raisons très supérieures à l'intérêt matériel du moment et de chacun.

La ruine de la famille agricole française, la déchéance du modeste toit de tuile romaine qui l'abrite depuis tant de siècles, ce serait la fin d'une civilisation millénaire, la première du monde, la nôtre.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

L'Apiculture française

M. Mamelle, président du Syndicat national d'apiculture, a présenté au Congrès de l'élevage une enquête sur la situation de l'apiculture en France.

D'après cette enquête, il y aurait actuellement environ 150 grands professionnels, un peu plus de 5.000 petits professionnels et au moins 100.000 petits apiculteurs. A eux tous, ils posséderaient environ 1 million et demi à 2 millions de ruches, dont la moitié seraient des ruches à cadres mobiles, presque toutes à hausses.

Les ruches fixes seraient des paniers dans le Nord et des troncs d'arbres dans le Midi. La production moyenne de la France serait de 15 à 20 millions de kilos de miel et d'un million de kilos de cire.

Pour les Bergers

L'avenir du cheptel ovin français dépend dans une large mesure de la facilité avec laquelle les éleveurs pourront recruter des bergers qualifiés restant attachés à leur métier, grâce à une situation matérielle et une considération morale méritées par leurs qualités et leur conscience professionnelle. Aussi, l'Union Ovine de France s'est toujours préoccupée dans ses Centres régionaux d'apprentissage de bergers, d'assurer gratuitement à des jeunes gens de bonne volonté, dont les qualités morales ont déjà pu être appréciées, un enseignement technique et pratique parfaitement adapté aux services qui leur seront ultérieurement demandés

Le Centre d'apprentissage de bergers de l'Union Ovine de France, adjoint à l'Ecole de la Bergerie Nationale de Rambouillet, ouvrira sa prochaine session dans la deuxième quinzaine d'août.

L'enseignement, qui dure un an, comprend deux périodes successives:

1° Un stage de 45 jours à l'Ecole même de Rambouillet, pendant lequel les élèves suivent des cours théoriques et pratiques sur l'élevage du mouton

2° Un stage pratique de 10 mois, effectué individuellement par les élèves bergers auprès d'un troupeau bien conduit.

Pendant leur année d'apprentissage les jeunes bergers sont logés et nourris gratuitement et reçoivent en outre une bourse mensuelle d'entretien de 75 francs.

Les jeunes gens qui ont satisfait à l'examen de sortie reçoivent un diplôme spécial de l'Union Ovine de France.

Les demandes d'admission sont reçues dès maintenant à l'Union Ovine de France, 128, boulevard Haussmann, Paris (8e). Elles doivent être écrites de la main même des candidats et être accompagnées des pièces suivantes :

Un extrait de naissance ; Un certificat de moralité ; Un certificat médical ; Une note rappelant les occupations antérieures et éventuellement les diplômes.

Les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins et de 25 ans au plus. La priorité est accordée aux fils de bergers aux pupilles de la Nation et de l'Assistance publique.

Un bel Elevage avicole d'utilité

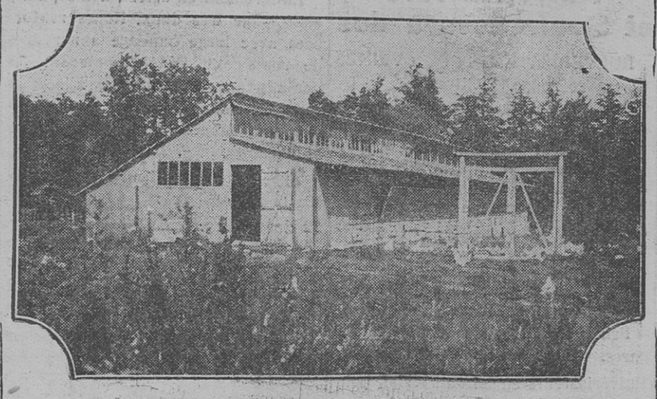

Poulailler, type semi-monitor de 32 mètres de long sur 7 mètres de large, aménagé pour le contrôle de ponte d'hiver et abritant 750 pondeuses Leghorn blanches.

Cet élevage appartient à notre adhérent, M. Boyer, *château de la Grande-Juliennais, à Saint-Etienne-de-Montluc (L.-I.).*

Dans un autre parquet, voici une bande de 250 jeunes poulets Leghorn, de deux mois environ.

(Lire en 2e page la note de M. Boyer sur l'élevage avicole d'utilité.)

Un Brin de Causette...

— T'as vu ça, qui avait un gros « trou » dans le Budget, tellement conséquent qui savan pu comment faire pour le boucher ?

— Dame, quand c'est que j'fais un trou dans ma chaussette, mère Jeannot ajuste ses lunettes pour le répriser et pis le tour est joué.

— Facile à dire, mon vieux Jeannot, mais un trou de pusieurs milliards se bouchant point si aisément qu'un trou dans ses chaussettes ou même un trou dans son bas de laine!

— Ben sûr, mon pauvre Zidore, mais au fond la manière est terjours la même : Pour boucher un trou, fallant d'abord l'esprit d'économie, sans ça y a ren à chiquer ; ensuite fallant point s'amuser par faire un trou ailleurs, pour boucher l'autre et pis fallant point s'mettre à pusieurs pour faire le travale.

— Ça c'est ben vrai, y parlant à tout bout de champs des conoumies ou de compressions et pis c'est terjours les mêmes qui payant et qui sont les... compressés !

— Et pis surtout, mon vieux Zidore, fallant point creuser un nouveau trou par ailleurs, pour boucher l'autre. En fait d'économies, y n'en faisant point, même qui cherchant par faire des nouvelles dépenses. T'as vu qui demandent à présent l'enseignement gratuit dans les écoles, comme si qui feraient point mieux de laisser payer ceusses qui peuvent payer et qui trouvant ça ridicule...

— Sans compter que ça va coûter cher encore aux contribuables. L'est grand temps qui commençent à rouspéter un peu et à se tenir les coudes.

— Qui sème le vent récolte la tempête, comme on dit. T'as lu, mon vieux Zidore, qu'avait eu à la capitale deux grandes réunions pèpères, de commerçants, d'industriels et d'agriculteurs et que ça commençait à sentir le roussi, même qu'après y a une délégation qu'a voulu aller porter les vœux au rapporteur de la commission du budget.

— Et quoi c'est qui leur a dit ?

— C'est chez le dépiute Jacquier qui sont allés. L'a commencé par leur faire dire, par la femme de chambre, qui n'était point là ; mais comme la délégation s'était installée dans le grand salon et qu'elle voulait point qu'on s'paye sa tête, le rapporteur du budget a fini par apparaître, en robe de chambre rose et pis y faisait vilain, en les menaçant d'appeller la poulice pour les fout' dehors.

— Alors, y a pu mêche d'aller causer à un rapporteur, ni de li porter ses doléances ?

— Ces môssieus, qui sont nos élus, aiment point qu'on aille les déranger chez eux, ni qu'on piétine leurs plates-bandes. Les électeurs, c'est juste bon pour mettre un papier dans l'urne tous les quatre ans et pis un coup que c'est fait y n'ont pu voix au chapître.

— Et ç'est ça, mon vieux Jeannot, qu'ils appellant « la souveraineté du peuple » !

— Comme de juste. Défense de faire du foin... ou sans ça on vous envoye à la campagne ! Mais avec tout ça, mon pauvre Zidore, j'savan point comment qui vont faire pour nous donner la prime de stockage sur les blés, si qui a pu de sous dans la caisse ? La commission des finances voulant point cracher pour les agriculteurs. J'ai ben peur qu'en soye encore les dindons une fois de pus...

maître Jeannot

Chacun sa Devise

Dans les associations, il existe généralement 4 catégories de membres :

1° *Les indésirables :* « Médire et ne rien faire. »

2° *Les encombrants :* « Rien dire et ne rien faire. »

3° *Les conseilleurs :* « Beaucoup dire, mais laisser faire. »

4° *Les indispensables :* « Bien faire et laisser dire. »

La Situation du Marché laitier et les mesures qui s'imposent

La Confédération Générale des Producteurs de Lait a adressé, le 31 mai dernier, à M. Daladier, président du Conseil et Ministre de la Guerre, une requête très détaillée sur la situation tragique des producteurs de lait. Nous en extrayons ci-dessous les principaux passages :

Au cours des dernières semaines les prix des beurres, du fromage et du lait qui subissaient depuis mars 1931 une crise chaque mois plus grave, ont subi un véritable effondrement qui se caractérise, par rapport aux prix de 1932 déjà insuffisants, par un pourcentage de diminution qui varie de 25 à 48 %.

Pour le mois de mai, le prix du lait ressortira, suivant les régions, de 30 à 65 centimes, contre de 0,50 à 0,97 en 1932 et de 0,70 à 1 fr. en 1930.

Les causes de cette crise résident :

D'une part dans l'augmentation de la production laitière intérieure vers laquelle s'était, au cours des dernières années, orienté de plus en plus la population agricole, le lait constituant son dernier espoir de maintenir sa subsistance au milieu de la crise générale ;

D'autre part dans les importations de beurre excessives du 4e trimestre 1932 et du 1er trimestre 1933 et dans les chiffres trop élevés du contingentement des fromages et des laits concentrés par rapport à la consommation nationale ramenée par la crise économique à un niveau analogue à celui de la période 1927-1929.

Enfin la production laitière, qui n'a jamais été défendue ni contre l'étranger, ni contre ses concurrents intérieurs, souffre de la fabrication et de la concurrence d'une quantité énorme d'ersatzs ou de marchandises pouvant être considérées comme frauduées par rapport à la production naturelle.

Dans tous ces ordres d'idées des mesures urgentes s'imposent. Si elles ne sont pas prises nous allons pour les mois de juin et juillet à une véritable catastrophe de la production et de l'industrie laitière qui se traduira par le lait à 35 ou 30 centimes, par la ruine et la faillite d'un nombre considérable d'industries laitières coopératives ou privées, par une diminution de plusieurs milliards des recettes de la classe paysanne pour l'année 1933.

La petite culture, pour laquelle le prix du lait restait le dernier espoir économique, sera atteinte par la crise la plus grave qui puisse atteindre ses conditions mêmes d'existence.

.....

PROTECTION DOUANIERE

Nous demandons l'établissement immédiat de taxes sur les licences d'importation sur les fromages et les laits concentrés ; ces taxes devront être fixées aux taux ci-après :

Fromages	400 fr.
Laits concentrés liquides	100 —
Laits concentrés solides	300 —

Ces trois produits ont été exclus du décret du 13 mai 1933, établissant les taxes sur les licences d'importation.

Nous savons qu'un conflit très vif s'est élevé à ce sujet entre le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Finances d'un côté, et celui du Commerce e des Affaires étrangères de l'autre.

Dans tous les accords commerciaux la production laitière a été sacrifiée aux autres productions industrielles ou agricoles.

.....

CONTINGENTEMENT

Nous vous demandons à ce sujet ;

1° Une déclaration gouvernementale publique (à la Chambre par la procédure que vous voudrez bien accepter) que le régime des contingentements agricoles en ce qui concerne en particulier les beurres et les fromages, sera strictement maintenu au cours des trimestres prochains. Cette déclaration est indispensable pour donner confiance à ceux qui sont susceptibles de stocker des beurres ou des fromages au cours de l'hiver prochain et à alléger ensuite notre marché intérieur ;

2° La réduction de 56.000 à 40.000 quintaux du contingent d'importation des fromages, et de 5 à 8.000 à 3 et 5.000 quintaux des contingents d'importation sur les laits concentrés sucrés et non sucrés pour le 3e trimestre.

Cette réduction des contingents est justifiée, en dehors de la surproduction intérieure, par la situation de notre consommation qui est revenue à la situation de 1927-29.

.....

EXPORTATION

L'exportation des produits laitiers français doit être recherchée d'abord dans nos colonies.

Elle doit être d'autre part organisée pour nous permettre d'écouler, principalement pendant les mois d'été, les excédents de notre production intérieure.

A cet égard, nous vous demandons les deux mesures suivantes :

1° L'établissement immédiat de

Situation comparée des Cultures au 1er Mai des années 1933 et 1932

	1er MAI 1933		1er MAI 1932	
	Superficie en hectares	Etat des cultures (1)	Superficie en hectares	Etat des cultures (1)
Blés				
Loire-Inf.	115.500	80	115 250	75
Maine-et-Loire	118.500	80	120.000	80
Morbihan	57.200	80	57.500	80
Vendée	119.000	75	110.000	65
Avoine d'hiver				
Loire-Inf.	20.500	80	20.500	75
Maine-et-Loire	18.200	80	17.600	80
Morbihan	29.500	70	30.000	80
Vendée	19.000	75	17.500	65
Avoine de printemps				
Loire-Inf.	3.950	80	3.300	75
Maine-et-Loire	15.500	80	15.800	60
Morbihan	10.000	80	9.000	70
Vendée	2.100	75	4.500	65
Seigle				
Loire-Inf.	3.300	80	3.300	75
Maine-et-Loire	6.050	80	6.000	80
Morbihan	41.800	70	44.500	75
Vendée	2.400	75	2.700	65
Orges				
Loire-Inf.	5.900	80	6.100	75
Maine-et-Loire	12.600	80	12.600	70
Morbihan	2.550	70	2.500	70
Vendée	7.500	75	8.500	65

(1) Etat des cultures : 100 signifie très bon ; 80 signifie bon ; 60 signifie assez bon.

l'union douanière complète pour les beurres et fromages entre la France d'une part et la Tunisie, l'Afrique Occidentale Française et l'Indochine de l'autre. Ces deux produits ont été exclus, vis-à-vis de ces deux colonies et de ce pays de protectorat, de l'union douanière et nous sommes actuellement chaque jour chassés davantage de leurs marchés par le dumping italien, hollandais et suisse.

Signalons en particulier que l'Angleterre vient de décider de fermer ses portes aux entrées de laits concentrés ne venant pas de ses Colonies ou Dominions ; ces 200.000 quintaux par an de laits concentrés vont se trouver libres sur le marché mondial et vont chercher à nous chasser de nos colonies où nous envoyons encore 60.000 quintaux par an.

2° Le dépôt immédiat d'un projet de loi organisant l'exportation de produits laitiers pendant l'été vers l'étranger, pendant toute l'année vers les colonies qui ne seront pas soumises à l'union douanière totale (droit de douane et contingent) et créant, en faveur des exportateurs, dans les cas indiqués :

a) Une priorité pour obtenir des licences d'importation pendant la période d'hiver sur les beurres ;

b) Un abattement en faveur de ces licences privilégiées de 200 francs sur le droit de douane dont le total, taxes de licences d'importation comprises, est actuellement de 900.

AMENAGEMENT DU MARCHÉ INTÉRIEUR

Nous vous demandons les mesures suivantes, qui ont pour but, ou bien l'aménagement du contingentement, ou la lutte contre les fraudes, ou l'amélioration des conditions de livraison du lait au consommateur afin de l'encourager dans sa consommation

1° Le vote immédiat par le Parlement du projet de loi rendant obligatoire la déclaration des stocks de beurres en frigorifiques ;

2° Vote par le Sénat, à la demande du Gouvernement, du projet de loi sur les imitations de produits laitiers ;

3° Demande au Conseil d'Etat d'approuver d'urgence le règlement d'administration publique interdisant la vente des laits demi-écrémés et écrémés ;

4° Constitution immédiate d'une Commission ministérielle composée de représentants du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Hygiène et des groupements professionnels intéressés chargés de l'étude de la réglementation du lait de consommation et en particulier de la pasteurisation et de l'hygiène du lait ;

5° Dépôt d'un projet de loi accordant aux groupements agricoles des primes pour la conservation en frigorifiques, avec vente échelonnée pendant l'hiver, du beurre produit en excédent pendant l'été sur des modalités analogues à celles qui ont été établies pour le blé

DEVELOPPEMENT DE LA CONSOMMATION

Le développement de la consommation du lait, des beurres et des fromages, constitue non seulement une nécessité pour notre production intérieure mais également une nécessité pour l'amélioration de l'hygiène nationale.

La preuve en a été faite en particulier par les expériences de suralimentation au lait faites dans les écoles et dans l'armée au cours de ces derniers mois.

Cette propagande doit pouvoir être menée avec des moyens au moins égaux à ceux dont disposent les trusts étrangers qui cherchent à imposer aux consommateurs français des produits sans intérêt pour notre économie nationale.

Nous demandons donc que comme en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne, un fonds national annuel soit constitué en faveur du développement de la consommation.

Il est possible de trouver immédiatement ce fonds de propagande, qui devrait être au minimum de cinq millions par an, à l'aide d'une taxe légère de 10 francs par 100 kilos sur la margarine, produit qui fait au beurre naturel de produit français, une concurrence déloyale et acharnée, qui ne représente aucun des avantages hygiéniques et qui est constitué essentiellement par des produits étrangers de basse qualité traités chimiquement.

CONCLUSIONS

C'est avec une véritable anxiété que nous vous soumettons, Monsieur le Président du Conseil, le programme ci-dessus. Il représente un minimum de ce que nous pouvons demander actuellement pour essayer de redresser notre marché.

Nous avons voulu ne demander que des choses immédiatement possibles et réalisables n'engageant pas les finances de l'Etat, persuadés qu'il faudrait un effort beaucoup plus considérable pour arriver à redresser et à relever le marché à un prix suffisant.

Si ces mesures sont dans l'ensemble immédiatement appliquées, et elles constituent un tout dont rien ne peut être séparé, elles arrêteront la débâcle et permettront, nous l'espérons, une reconstruction progressive du marché pour l'automne et l'hiver prochain.

Le Président,
D. BOULLENGER.

Le Secrétaire général,
J. ACHARD.

Quelques Références de nos Adhérents

BUANDERIES

« Je suis très satisfait de votre Buanderie et vous pouvez vous servir de mon adresse. »

NOBLET Auguste,
à Codan, Le Pouliguen.

***

« La Buanderie Rex, que j'ai achetée l'année dernière, me donne pleine satisfaction et je n'ai aucune critique à faire au sujet de cette machine dont je suis très content. »

MOREAU Pierre,
La Pénissière, Drain (M.-et-L.)

***

« Je suis satisfait des deux Buanderies que je vous ai achetées ; chauffant très vite, elles brûlent de tout, facile à placer, et vous autorise à publier ma réponse. »

L. MAHÉ,
Saint-André-des-Eaux.

***

« Au sujet de la Buanderie Rex, prise chez vous, je peux vous affirmer hautement qu'elle me rend de grands services en même temps qu'elle nous sert à la lessive, et en plus de cela elle sert aussi tous les jours à préparer la nourriture des cochons. Je peux vous dire qu'elle est indispensable dans l'agriculture. »

MOREAU Auguste,
La Fouëlle. Brains.

***

« Au sujet de la Buanderie Rex que j'ai eue par l'intermédiaire du Syndicat en 1929, je ne peux vous en faire que des éloges, nous en sommes très satisfait. Depuis que nous l'avons elle chauffe deux ou trois fois par semaine, elle sert à faire bouillir le linge aussi bien qu'à faire cuire la nourriture pour les animaux ; elle chauffe beaucoup plus vite qu'une buanderie en fonte et est d'un nettoyage facile, ne rouille jamais et depuis le temps que nous l'avons elle est encore à l'état de neuf. »

Jean CRUAUD,
La Boholais, Moisdon-la-Rivière.

***

« Je vous ai acheté une Buanderie Rex dont on se sert depuis bientôt deux ans et dont nous n'avons pas à nous plaindre jusqu'à ce jour, ça chauffe très vite. »

FOUCHER Joseph,
La Chauvelais, Frossay.

***

« J'ai eu entière satisfaction au sujet de la Buanderie Rex. Elle est solide, je vous autorise à publier ma réponse si vous le désirez. »

Mme EVIN, La Geltière,
Sainte-Marie-sur-Mer.

***

« Au sujet de la Buanderie Rex que vous nous avez fourni en 1930 nous ne pouvons vous fournir que de bons renseignements, car cette Buanderie sert uniquement à la cuisson de la nourriture du bétail, à raison de quatre et cinq cuissons par semaine, elle est d'une grande utilité pour nous et malgré son fort travail est toujours en très bon état. Cuisson rapide. »

LOIRAT Célestin,
La Cour-des-Landes,
Saint-Hilaire-de-Chaléons.

« Dans l'ensemble cette Buanderie fonctionne bien.

J.-B. LECHAT,
au Houssais, Saint-Herblain.

***

« Nous avons eu entière satisfaction des Buanderies « Rex », que vous nous avez livrées, qui servent pour la lessive et pour cuire la nourriture pour les animaux. Vous pouvez les recommander en confiance à vos syndiqués. »

AVENARD Joseph,
La Roche, Frossay.

***

« Je n'ai aucunement à me plaindre de la Buanderie Rex, achetée en 1929, destinée à faire cuire les pommes de terre pour la porcherie, elle me donne entière satisfaction. »

AVENARD François, Frossay.

***

« Je suis très satisfait de la Buanderie commandée en 1929, comme chauffage et avec peu de bois. »

OLLIVIER Joachim,
La Rochelais, Paimbœuf.

« Je ne peux que vous donner satisfaction pour la Buanderie que vous nous avez livrée, nous en sommes très content, au point de vue économie sur le bois, et surtout très propre pour le linge. En toute sécurité vous pouvez publier ma réponse. »

M. OLIVER,
aux Quatre-Vents, Saint-Herblain.

CUISEURS

« J'ai plaisir à vous faire connaître que le cuiseur « Le Français » qui m'a été fourni en 1930 par le Syndicat de la Loire-Inférieure m'a donné jusqu'ici toute satisfaction. Vous pouvez publier ma lettre si vous le jugez profitable pour les autres syndiqués. »

BOUVARD, propirétaire,
Saint-Marcel (Morbihan).

***

« Pour votre cuiseur « Le Français » que vous nous avez vendu en 1931, nous ne pouvons que vous dire qu'il nous donne une pleine satisfaction à tous les points de vue, économie de bois et de temps et parfaite cuisson des aliments. C'est un appareil très utile dans une ferme. »

BIOTEAU et SALMON,
à Bas-Bois-Clair, Vallet.

LIENS DE GERBE

Nous pouvons procurer à nos adhérents des liens de gerbes confectionnés, longueur 1 m. 40, avec boucle et nœud en couleur, aux conditions suivantes, net, départ Nantes :

En Jute, à bout rouge : 65 fr. le mille.

En Sisal extra blanc, trois fils câblés : 105 fr. le mille.

En Chanvre, bouts rouges et bleus: 210 fr. le mille.

Ou pour confectionner soi-même les liens, Sisal blanc en pelotes de 2 kilos 500, par balles de 10 pelotes : 4 fr. 50 le kilo.

Machines Agricoles

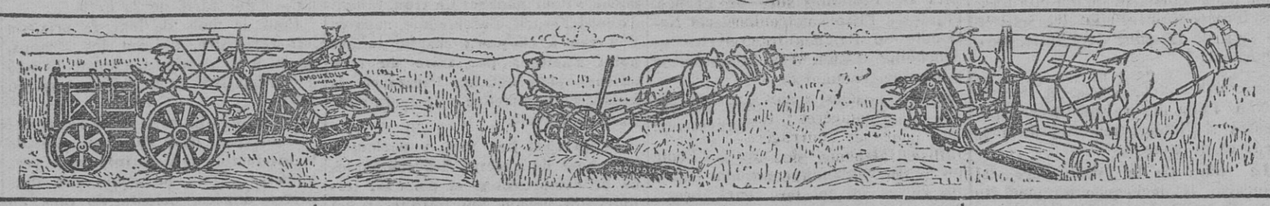

Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et dos roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Grande souplesse d'articulation de l'accouplement et de la barre coupeuse ; tirage direct sur la charnière, avec ressort amortisseur. Long moyeu, douceur de traction et grande stabilité.

Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».

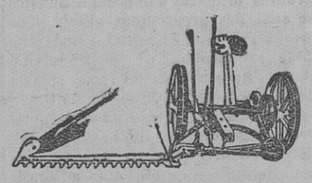

Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 3 lames, franco de port, et une garantie de 1 an, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1933, derniers perfectionnements :

Barre 1 m., att. à 1 cheval.	1.825 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx ou lim.....	1.900 »
Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux.....	1.975 »

Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, pour ces trois modèles : 225 fr.

Autres marques, nous consulter.

Buanderies

En tôle d'acier de 3 m/m, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux.

N°	Contenance	Prix galvanisées	Double fond avec champignon lessiveur
1	50 lit.	245 fr.	32 fr.
2	60 —	275 »	36 »
3	70 —	295 »	38 »
4	80 —	315 »	40 »
5	100 —	365 »	45 »
6	125 —	410 »	50 »
7	150 —	450 »	54 »
8	175 —	485 »	58 »
9	200 —	515 »	62 »

Toutes contenances supérieures sur demande.

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Houes-Cultivateurs

à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.

Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs, 1 soc de 175 m/m à l'arrière et en plus : 2 lames de 75 m/m et 1 lame de 100 m/m..... 198 fr.

Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 m/m ; 2 socs triangulaires de 250 m/m et 1 soc triangulaire de 300 m/m à l'arrière (pour travaux de sarclage)..... 193 fr.

Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage)..... 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux

Majoration de 10 fr. pour Mancherons en bois

Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Bascules décimales

Bonne construction courante. Marque réputée.

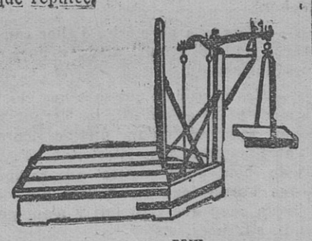

PRIX

Forces	Peinte	Chêne verni	Renforcée
100 kil.	118 fr.	132 fr.	148 fr.
200 —	142 »	162 »	178 »
300 —	172 »	200 »	220 »
500 —	235 »	280 »	305 »

Supplément pour crochet de sûreté : 15 fr. — Taxe de vérification première en sus. — Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Bascules Romaines

Equipées avec nouveau fléau breveté. Fabrication soignée.

PRIX

Forces	Peinte	Chêne verni	Renforcée
100 kil.	235 fr.	250 fr.	310 fr.
200 —	245 »	270 »	330 »
300 —	285 »	315 »	380 »
500 —	375 »	415 »	510 »

Taxe de vérification première en sus.

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Bascules farinières. Bascules pèse-fûts et bascules pèse-bétail : Nous consulter.

Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVERISATEURS POUR VIGNES en cuivre rouge, 15 litres.

« Soleil », pompe à disque... 149 fr.
« Supérior », pompe à piston ou « Idéal » pompe démontable ..... 154 »»
« Véga » à pression prealable, remplissage par pompe centrale.
A pression de 5 kilos..... 300 »»
Pression de 10 kilos..... 372 »»
Pression de 15 kilos..... 520 »»

Supplément pour lance interrupteur à deux directions.

Prix nets et franco de port toutes gares.

Pulvérisateurs en laiton spécial, pour l'emploi des sulfures de calcium et bouillies sulfocalciques et pulvérisateurs plombés, nous consulter.

***

SOUFREUSES :

« Solfatare » double effet, à hélice ..... 129 fr.
« Mistral » double effet, à brosse ..... 129 »»
Petite jaune, simple effet, à brosse ..... 104 »»

Ces prix s'entendent nets et franco gares de nos adhérents.

Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés ; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort indéformable.

Paliers graisseurs du vilebrequin à bague. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embrayage perfectionné. Travail 2 mètres.

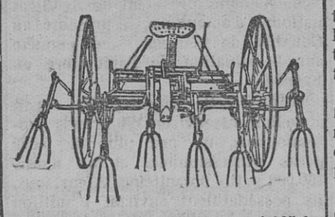

Avec 6 fourches en 1 pièce. 1.085 fr.
Modèle léger, à roues basses 1.010 »

Livrées montées, port remboursé sur facture (gares grands réseaux). Remise aux adhérents.

Faneuses Rotatives à 6 rangs de dents. Largeur 2 m. 15, 1.760 francs. Tous modèles. Nous consulter.

Râteaux

Entièrement en acier ; dents plates, embrayage très doux. Roues renforcées avec large bandage à nervures de roulement. Pédale soulevant les dents pour reculer. Siège à ressort réglable. Fonctionnement doux et silencieux. Modèles robustes, simples et durables.

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à rouleaux :

22 dents, larg. travail			1m95.	920 fr.
24 —	—	—	2m10.	950 »
26 —	—	—	2m25.	980 »
28 —	—	—	2m40.	1.010 »

Machines livrées franco (transport déduit sur facture).

Remise à nos adhérents.

Types légers sur demande.

Couveuses et Eleveuses

Marque « La Nationale », à régulateur bi-métallique ; aucune surveillance ; depuis 30 œufs jusqu'à 600 œufs, à partir de 395 francs. Eleveuses au pétrole et au charbon.

Couveuses Mammouth, à chauffage central, jusqu'à 40.000 œufs. Eleveuses industrielles à sections, avec chaudière de 1.000 à 10.000 poussins.

S'adresser au Syndicat.

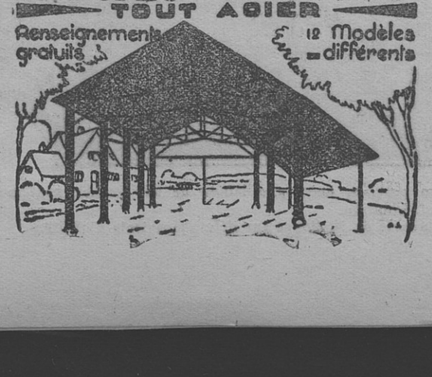

Pour vos HANGARS, GRILLES, CLOTURES, CLAPIERS, etc. consultez-nous au Syndicat.

Nos Fruits et Légumes doivent être protégés

I. — Situation de nos Producteurs

Certains pays, notamment l'Espagne et l'Italie, ont depuis quelques années considérablement intensifié leurs productions.

Leurs prix de revient moins élevés, leurs efforts importants d'organisation, et un soutien plus efficace de ces efforts leur ont permis, d'abord, de nous évincer des marchés étrangers.

De ce fait, nos productions inexportées ont reflué sur notre marché intérieur.

Aujourd'hui, nos concurrents se heurtent à leur tour, dans les pays nordiques, à des barrières douanières infranchissables, et c'est encore vers notre marché, moins protégé que les autres, que refluent également les excédents étrangers, repoussés partout ailleurs.

Cette situation s'aggrave du fait qu'en raison de la crise, le pouvoir de consommation est considérablement réduit.

Depuis le début de la crise, nos producteurs de fruits et légumes ont connu de durs moments, et la campagne qui commence s'annonce plus terrible encore.

II. — Absence de protection

Nos droits de douane sont jusqu'à présent restés très faibles, car nous étions en fruits et légumes fortement exportateurs.

De ce fait, nous sommes aujourd'hui, pour ces produits, moins protégés que les pays voisins, chez lesquels nous trouvons des tarifs douaniers doubles ou triples des nôtres.

Nous y trouvons aussi des interdictions phytosanitaires, notamment sous le prétexte du doryphode, plus graves encore que les tarifs.

En Amérique, nous trouvons pour les fruits et les conserves des tarifs triples et même quadruples des nôtres.

Nous avons bien le contingentement, mais il est calculé sur la base des trois dernières années, c'est-à-dire sur la base d'importations désordonnées qui n'avaient jamais existé dans le passé, et qui sont, selon les cas, de 2 à 10 fois plus fortes, quand ce n'est pas plus, que nos importations passées.

Le contingentement n'a donc pas eu d'autre effet que de consolider des importations anormales, alors que la réduction du pouvoir de consommation du pays eût exigé que ces importations fussent considérablement réduites.

NOS PRODUCTEURS DE FRUITS ET LEGUMES SACRIFIÉS UNE FOIS DE PLUS

Le violent mouvement de protestation des milieux agricoles contre le projet de trêve douanière permettait d'espérer que le Gouvernement ferait les réserves nécessaires.

Dans celles qu'il a effectivement formulées le 12 mai devant le Comité d'organisation de la Conférence économique, il disait notamment au paragraphe 3 :

« La mise en vigueur eventuelle des mesures douanières ou fiscales résultant de l'application des lois déjà votées, ou de projets de lois déposés ou en cours de dépôts, ne saurait être considérée comme une initiative contraire à l'accord. »

Mais, paraît-il, l'Angleterre et l'Amérique se méfiant de ces réserves « enfarinées » ont demandé des précisions et, en réponse, le Gouvernement leur a envoyé une liste énumérative, précise, des projets visés par nos réserves.

Or, à la fin de la session parlementaire, en avril, il y avait à la Chambre :

— la proposition Guichard-Roumagnoux, n° 1405, relevant les droits de douane sur les abricots, pêches, prunes, raisins et conserves d'asperges, qui venait d'être votée le 6 avril.

— un projet de loi du Gouvernement, n° 1791, étendant aux fruits la procédure de la loi du cadenas.

— une proposition de loi Sérot-Moncelle, relevant les droits de conserves de « pêches, abricots, etc... ».

— trois propositions de loi des députés algériens, n° 1746-1754 et 1698, relevant les droits sur les figues, figues sèches et agrumes.

A notre grande stupeur, nous venons d'apprendre aux Affaires étrangères et au Commerce qu'il n'en est rien et que, seule, la proposition de loi Guichard-Roumagnoux a été réservée.

Si bien qu'actuellement pour les fruits et légumes la situation est la suivante :

— si nous réclamons la taxe sur les licences d'importations, Affaires étrangères et Commerce répondent :

« Impossible, car des accords commerciaux avec certains pays nous interdisent, pour certains produits, l'établissement de taxes intérieures sur les produits importés supérieures à celles établies sur les produits nationaux. »

Et, sous ce prétexte, les produits laitiers, les fruits et les légumes ont été éliminés du décret du 12 mai, instituant des taxes sur les licences d'importation de divers produits :

— si nous demandons le vote de droits de douane, les mêmes ministères répondent :

« Impossible, car le Parlement ne peut, sans rompre la trêve douanière, voter des droits qui deviendraient immédiatement exécutoires. Seule, la proposition de loi Guichard-Roumagnoux peut être votée par le Sénat, mais sans modification du texte de la Chambre. »

— Si nous demandons l'inscription des fruits et légumes à la loi du Cadenas, les mêmes ministères répondent encore :

« Possible, mais tant que durera la trêve douanière, vous ne pourrez, sans violer cette trêve, appliquer cette loi par décrets. »

— Si nous demandons la réduction des contingents, on nous répond enfin :

« Impossible, la trêve douanière nous interdit cette réduction. »

Si bien que, pratiquement, nous sommes bouclés sur toute la ligne !!!

Le Ministère de l'Agriculture proteste bien que c'est inexact, que nous ne sommes pas liés, mais son assurance n'a d'égale que celle des autres ministères qui, impitoyables, brandissent leur liste énumérative.

Alors, qui trompe-t-on ???...

Certes, nous savons le dévouement du Ministre actuel de l'Agriculture et de ses services, mais nous savons aussi que, maintes fois dans le passé, ils ont été débordés.

— Que d'accords commerciaux ont été ainsi consolidés à leur insu ou malgré eux !!!...

— Que de fois, les plus légitimes revendications nous ont valu cette réponse du Ministre de l'heure, et cela quelle que fût son influence personnelle :

« Impossible, je me heurte au veto formel des Affaires étrangères et du Commerce. »

Nous avons donc de bonnes raisons d'être méfiants et d'en appeler à l'opinion agricole pour qu'elle nous aide à obtenir du Président du Conseil la réponse nette qui s'impose pour savoir dans quelle mesure exacte le Gouvernement s'est lié sur la question qui nous occupe et a sacrifié, au début de la campagne qui commence, les producteurs de fruits et légumes dont la protection actuelle est, à vrai dire, à peu près nulle.

Une autre question doit également être posée, celle de savoir pourquoi les légumes n'ont pas été insérés dans le projet gouvernemental portant extension de la loi du Cadenas.

Cette omission constitue un déni de justice inadmissible pour les régions comme le Nord, l'Ile de France, la Bretagne et certains rayons du Centre, de l'Est et du Sud-Est, où la production légumière est plus importante que la production fruitière.

Une protestation s'impose pour que cette injustice soit réparée d'urgence.

Le Président,
P. CAFFIN.

Le Délégué général,
DU FRETAY.

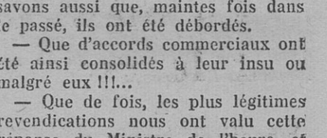

Note sur l'Elevage avicole d'utilité

L'élevage avicole d'utilité consiste non pas à élever des animaux rigoureusement du type standard, mais à élever des animaux produisant des œufs en abondance et particulièrement l'hiver, époque où l'œuf est rare sur le marché, par conséquent vendu un prix élevé.

Mes animaux, tout en n'étant pas parfaits au point de vue « prototype » ne s'en écartent pas outre mesure ; ce que je sélectionne avant tout c'est le facteur « Ponte », surtout « Ponte d'hiver », celle qui est la plus rémunératrice.

Pour avoir des œufs tout l'hiver, que faut-il faire ?

1° Il faut avoir de bonnes pondeuses ; j'ai choisi la Leghorn blanche parce que c'est une race qui est depuis de nombreuses années sélectionnée.

2° Il faut avoir des poulettes nées tôt, c'est-à-dire du 15 mars à fin avril.

3° Nourrir ces animaux avec une alimentation bien balancée ; à ce sujet je conseille à tous les aviculteurs de nourrir leur troupeau avec les boulettes Ovox de l'Aviculture de l'Ouest, 15, rue Monfoulon, à Nantes, nourrissant le mien avec ce produit qui est parfait.

4° Ne garder en deuxième année que les poulettes ayant pondu plus de 50 œufs en trois mois d'hiver, c'est-à-dire octobre, novembre, décembre. Les autres sont réformées dans le courant du printemps.

5° Loger les pondeuses dans un poulailler confortable, en vue de la claustration complète l'hiver.

6° Veiller à une boisson saine et abondante ; ne pas oublier que l'œuf contient beaucoup d'eau...

La vente de nos produits est très simple : Grâce à notre distingué président d'honneur, M. le commandant Ayme, qui a crée le Syndicat des Aviculteurs Nantais et des départements limitrophes, et par sa haute compétence, il a su grouper un nombre d'éleveurs, ce qui permet la vente de nos produits dans de très bonnes conditions.

Gustave BOYER,
Propriétaire
de l'Elevage de la Juliennais
à Saint-Etienne-de-Montluc,
Vice-Président du Syndicat des
Aviculteurs Nantais,
15, rue Monfoulon, Nantes.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 5 Juin 1933

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra	1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra
Bœufs.....	2.381	2.300	6 70	5 40	4 20	7 80	4 02	2 97	2 10	4 88
Vaches.....	1.190	1.100	6 70	5 10	4 »	8 10	4 02	2 80	2 »	5 10
Taureaux...	338	320	5 10	4 60	4 20	5 50	3 05	2 53	2 10	3 48
Veaux.....	2.570	2.400	11 20	9 »	6 50	12 30	6 72	5 13	3 57	7 35
Moutons....	8.536	8.400	14 30	10 60	7 90	13 90	7 15	4 98	4 47	3 93
Porcs.....	2.520	2.520	9 56	8 72	6 44	10 »	6 70	6 10	4 50	7 »

Du Jeudi 8 Juin 1933

Bœufs.....	1.653	1.600	6 60	5 40	4 20	7 50	3 95	2 97	2 10	4 65
Vaches.....	826	800	6 60	5 00	4 00	8 00	3 95	2 75	2 00	5 12
Taureaux...	280	260	5 00	4 50	4 10	5 50	3 00	2 47	2 05	3 40
Veaux.....	2.434	2.300	10 50	8 30	5 80	11 50	6 30	4 73	3 20	6 90
Moutons....	4.445	4.300	13 90	10 00	7 40	15 50	6 95	4 70	3 25	4 75
Porcs.....	2.027	2.027	9 42	8 56	6 58	10 00	6 60	6 00	4 60	7 00

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 3.909. — Maine-et-Loire, 535; Sarthe, 230; Mayenne, 215; Loire-Inférieure, 210; Indre-et-Loire, 35; Deux-Sèvres, 105; Vienne, 100; Vendée, 740.

VEAUX : 2.570. — Maine-et-Loire, 260; Sarthe, 980; Mayenne, 800; Loire-Inférieure, 17

MOUTONS : 8.536. — Maine-et-Loire, 215; Mayenne, 185; Loire-Inférieure, 75; Vienne, 50; Vendée, 110; Afrique, 1.810; étrangers, 120.

PORCS : 2.520. — Maine-et-Loire, 190; Sarthe, 175; Loire-Inférieure, 450; Indre-et-Loire, 100; Deux-Sèvres, 145; Vendée, 185

La méthode de traite et le rendement laitier

C'est une opinion assez répandue que la traite mécanique ne puisse être employée indifféremment sur toutes les vaches, celle-ci pouvant influer sur le rendement des grandes productrices de lait.

La traite manuelle, disent certains, s'adapte mieux au tempérament de

chaque vache. Elle permet d'utiliser au maximum le pouvoir producteur des grandes laitières. Cette manière de voir, qui ne résiste pas à un examen sérieux, semblerait, à première vue, assez plausible.

La traite mécanique, agissant sur toutes les vaches de la même manière et les trayant toujours à la même cadence, incite à penser qu'elle convient surtout aux vaches d'un rendement moyen, celles d'une capacité laitière exceptionnelle devant faire l'objet de soins spéciaux, tant pour la méthode de traite que pour la nourriture. Il convient, cependant, de ne pas oublier que la vache possède une certaine faculté d'accommodation d'autant plus grande que le sujet est jeune. La traite manuelle, faite avec soin et habileté, s'adapte, en effet, au tempérament particulier de chaque vache, avantage apparent qui devient un inconvénient si la traite n'est pas toujours effectuée par la même personne.

Avec la traite mécanique, l'inverse se produit ; il y a une accoutumance de l'animal à la méthode de traite. La traite mécanique aura donc une influence nivelante plus puissante sur les sujets jeunes, influence qui pourra, dans une certaine mesure, obvier à la formation de particularités individuelles chez les animaux. Si cette action empêche certaines vaches d'être dures à traire, on reconnaîtra que c'est un avantage indiscutable ; si, au contraire, elle tendait à égaliser à un taux moyen le rendement laitier, elle serait très regrettable.

Le développement considérable de la traite mécanique en France ces dernières années permet d'affirmer que la seconde supposition n'est jamais réalisée. Quantités de vaches primées à des concours laitiers ont toujours été traites à la machine. Au Danemark, l'industrie laitière occupe une place de premier plan, ces questions ont donc été particulièrement étudiées et les expériences faites sur de longues périodes ont permis d'obtenir des résultats précis. rappelons quelques-uns d'entre eux :

Nous reproduisons ci-dessus, à gauche, une vache du troupeau de P. Holmslund, à Espe (Fionie) qui, depuis son premier vêlage, a toujours été traite avec une Machine à Traire ALFA-LAVAL. En 1930, à l'âge de 7 ans, on a constaté que, dans sa dernière période de lactation, sa production beurrière était de 567 kilos. soit 10.419 kilos de lait avec un taux butyreux de 4,83 %. C'était, à cette époque, la plus haute production beurrière au Danemark.

La seconde, d'un autre troupeau, traite à la main, donna, dans sa seconde pédiode de lactation, 235 kilos de beurre, soit 4.478 kilos de lait avec un taux butyreux de 4,64 %. Dans la troisième période de lactation, traite avec une Machine à Traire ALFA-LAVAL, le rendement s'éleva à 482 kilos de beurre, soit 8.192 kilos de lait avec un taux butyreux de 5,21 %. Dans la dernière période de lactation, du 3 octobre 1931 au 27 octobre 1932, ces quantités furent portées à 572 kilos de beurre, soit 8.413 kilos de lait avec un taux butyreux de 6 %. Cette production n'avait certainement jamais été atteinte antérieurement au Danemark

On peut donc affirmer sans crainte que la machine à traire ne peut avoir qu'une influence excellente sur le tempérament de chaque animal sans nuire en rien au rendement laitier. La machine permet de réduire considérablement le temps passé à la traite ; elle résoud le difficile problème de la main-d'œuvre. Il est donc hors de doute que le développement considérable qu'elle a pris ces dernières années n'est qu'un commencement. L'importance des services qu'elle est susceptible de rendre lui garantit un magnifique essor.

Confédération Nationale des Producteurs de Pommes de Terre

OBSERVATIONS SUR LA SITUATION DU MARCHÉ AU COURS DU MOIS ECOULÉ

Sur les vieilles pommes de terre les cours sont restés sans grand changement, avec tendance à la fermeté sur quelques variétés en voie d'épuisement.

Devant l'afflux des nouvelles, et des légumes frais, les vieilles, dont beaucoup sont de mauvaise conservation, disparaissent du marché.

Sur les nouvelles, la débâcle continue, les cotations des Halles Centrales sont tombées en un mois de 160-200 francs à 40-60 francs, départ Midi ou Bretagne.

Certains centres de Bretagne ont même touché le prix de 30 francs le quintal.

Mais il semble bien qu'il y a eu erreur de tactique de la part de la production qui, devant des prix à moitié satisfaisants et par crainte de la baisse, a arraché prématurément.

Il est arrivé sur le marché une marchandise trop petite, insuffisamment mûre et qui a enregistré des prix fortement en baisse, dont tout le marché s'est trouvé impressionné.

PERSPECTIVES DU MARCHÉ SUR LES MOIS A VENIR

La vente de l'ancienne récolte étant virtuellement achevée, nous ne parlerons que de la nouvelle.

Celle-ci subit le lourd handicap de la mauvaise campagne qui s'achève.

En outre, l'Algérie a procédé à des emblavements exagérés, dont des conditions climatériques défavorables n'ont pas supprimé tout le danger.

De plus, la Bretagne, cette année, arrache avec une avance appréciable sur l'an dernier.

Il y a, de ce fait, grande abondance de marchandise sur le marché, qui correspond à des envois de légumes frais, et à une consommation incontestablement réduite.

Il n'est pas certain que le déséquilibre actuel se prolonge car les conditions climatériques peuvent, à tout instant, modifier l'aspect et le rendement de la récolte en terre.

Un redressement des cours est donc, dans le mauvais état actuel du marché, beaucoup plus probable qu'une baisse.

Il apparaît donc que les cultivateurs ont tout à perdre s'ils précipitent les arrachages, et font baisser les cours, tandis qu'ils ont tout à gagner à attendre, lorsque les cours deviennent insuffisants.

Dans toute la mesure où leur situation de trésorerie ne les y oblige pas, nous conseillons donc aux producteurs de freiner les arrachages dès que les cours deviennent insuffisants.

Malgré la grosse récolte de l'an dernier, il est resté, en fin de campagne, peu de vieilles marchandises.

Si donc nous avons une récolte moyenne, cette année, elle doit trouver sa place sur notre marché qui, nous le rappelons, est très bien défendu.

Nous pouvons affirmer qu'en fait, en dehors des semences, il n'est pas rentré, cette année, une seule pomme de terre étrangère pour la consommation.

Les producteurs peuvent être assurés que cette protection leur sera maintenue et que, par conséquent, s'il n'y a pas cette année une récolte exagérée, les cours doivent obligatoirement remonter, pour peu que les ventes soient raisonnablement échelonnées et que les marchandises soient convenablement triées et présentées.

PRESENTATION DES MARCHANDISES

Il est regrettable qu'un triage plus sévère des marchandises livrées à la consommation humaine n'ait pas complété l'utilisation qui a été faite, au cours de la dernière campagne, des exutoires de la féculerie et de l'alimentation du bétail.

Si ce triage avait été réalisé, il eût permis de limiter les offres à ce que la consommation pouvait absorber, et de présenter une qualité qui eût poussé le consommateur à augmenter sa demande.

L'équilibre du marché eût été rétabli, les cours améliorés et la recette totale de nos producteurs considérablement augmentée.

Des millions, des centaines de millions, peut-être même des milliards ont été perdus, faute d'une discipline suffisante librement consentie.

Et c'est pourquoi plusieurs de nos dirigeants sont fréquemment revenus à cette idée : que si le marasme du marché de la pomme de terre se poursuivait, il y aurait un intérêt indiscutable à rendre obligatoire, par une réglementation appropriée, cette présentation des lots de tubercules livrés à la consommation humaine.

Par la seule fixation d'un poids minimum des tubercules, un pourcentage important de la récolte pourrait être éliminé du marché, et ainsi la rupture d'équilibre et la chute de prix pourraient être évitées.

Les dirigeants de la C. N. P. P. T. n'ont pas écarté la possibilité de cette idée, déjà réalisée sous d'autres formes, en d'autres domaines, et il est probable que, prochainement, une note détaillée sur cette question sera soumise pour étude et avis aux groupements adhérents.

CONSERVATION des TUBERCULES POUR L'ALIMENTATION DU BETAIL

Consulté par nous sur les modes de conservation possibles, M. Lefevre, professeur d'agriculture à l'Institut National Agronomique, a bien voulu nous écrire ce qui suit :

« Le procédé de M. Schribaux que j'estime, en la circonstance le plus pratique et le plus sûr, dans le sens désiré, consiste à tremper pendant 10 à 12 heures les tubercules dans une solution d'acide sulfurique dilué à une dose variant de 1 ½ à 2 ½ %, suivant variétés ; dose plus faible pour les potagères ; dose plus élevée pour les fourragères. On peut utiliser facilement des cuves de bois, ou même des tonneaux coupés en deux, et des paniers quelconques, pour tremper et retirer facilement les tubercules (à ces doses il n'y a pas d'attaque des récipients).

» Ce procédé a été indiqué à la Société Nationale d'Agriculture (depuis Académie d'Agriculture) en 1890 et toujours employé avec succès (M. Rommetin, du Plessis-Belleville, s'en est longuement servi pour conserver les tubercules — par tonnes — destinés à l'engraissement des bœufs).

» La solution peut servir très longtemps à des traitements successifs (1 hectolitre suffit au traitement de 100 hectolitres de tubercules). Les tubercules ressuyés et remis en tas peuvent se conserver pratiquement un an. »

Nous remercions M. Lefevre de bien vouloir nous rappeler ce procédé, qu'en fin d'une campagne excédentaire de nombreux cultivateurs pourraient utiliser avec profit, pour éviter une perte totale de tubercules, et constituer une intéressante réserve d'aliments en cas de grande sécheresse pendant l'été, ou de récolte suivante déficitaire.

CIRCULATION DES TUBERCULES EN PROVENANCE DES ZONES DITES DORYPHORÉES OU DE PROTECTION

Un arrêté, en date du 15 mai, a prolongé jusqu'au 1er juillet, le régime d'hivernage pour la circulation des tubercules en provenance de ces régions, mais cela seulement pour les tubercules de la vieille récolte.

Rien n'a encore été décidé pour ceux de la nouvelle.

Pour ces derniers, nous pensons que des facilités seront accordées ultérieurement aux seuls tubercules expédiés par un syndicat de défense contre le doryphore, ne provenant pas d'un champ contaminé, les syndicats étant, bien entendu, contrôlés par le service de défense des végétaux.

L'arrêté du 15 mai ne semble pas avoir donné satisfaction aux zones doryphorées et de protection qui nous ont déjà exprimé leur déception.

Du côté des zones indemnes, nous n'avons enregistré que la protestation d'un seul groupement, mais combien vigoureuse !...

Comme il s'agit d'une région qui vient, sous couleur de gale verruqueuse, de connaître les sévérités de certaines mesures administratives, nous comprenons l'inquiétude qu'éprouvent les dirigeants de ce groupement, à l'idée d'en souffrir, à nouveau, d'une manière généralisée.

Cette inquiétude légitime, ne nous semble cependant pas de nature à justifier la violence des attaques, dont nous sommes l'objet, parce qu'elles viennent d'un département qui n'est pour ainsi dire pas importateur de pommes de terre, et qui, par conséquent, risquerait moins que tout autre une contamination directe immédiate, si la chose pouvait résulter de mesures incriminées.

Or, cette possibilité est niée, formellement, par tous les techniciens et toutes les personnes compétentes.

En outre, le Directeur des Services agricoles et un professeur d'agriculture de ce département, ont reconnu dans des lettres qui ont été lues devant le Groupe de défense de la Pomme de terre de la Chambre, qu'ils considéraient la contamination de leur département comme inévitable, à bref délai, quelles que puissent être les mesures prises.

L'un d'eux a même fixé ce délai à trois ans.

Etant donné que, d'une part, la contamination prochaine est inévitable et certaine, et que, d'autre part le risque de la hâter est illusoire, nous sommes en droit de penser que les reprpches qui nous sont adressés ne sont aucunement justifiés, et nous pensons que, mieux renseignés, ceux qui nous les font, finiront par le reconnaître.

Nous continuons à tenir pour regrettable que, dans certains services du Ministère de l'Agriculture, la vérité technique et scientifique, confirmée par l'expérimentation, puisse, dans la bouche des fonctionnaires, varier selon les latitudes, voire même selon les auditoires !!!...

Comme le disaient de nombreux députés au Groupe de Défense de la Pomme de terre à la Chambre, il est de toute nécessité que des instructions très fermes soient données par le Ministre, pour que ces errements soient évités dans l'avenir.

BACHES

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1m50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute :	vert gras	10 80
Lin et Jute :	vert gras	11 55
Lin :	vert gras	12 60
Chanvre :	N° 1 vert gras ou cachou enduit	13 65
	N° 2 vert gras ou cachou enduit	15 25
	N° 3 vert gras	17 50
	N° 4 vert gras	18 »
Coton :	A vert gras	12 90
	B vert gras	14 70
	C vert gras	16 30
	D vert gras	18 10

Passer les commandes au Syndicat.

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les bâches seront adressées sans marque.

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

99. — Ferme à vendre, neuf à dix hectares, bonnes terres, petit prix, dans bourg arrondissement de Saintes. Libre de suite. Ecrire M. Débonnières, Etaules (Charente-Inférieure)

103. — A vendre, tonnes et fûts de 280 litres pour sulfate et purin, barriques neuves et d'occasion, tout genre. S'adresser à M. Henri Luzet, tonnelier à Saint-Julien-de-Concelles.

104. — On demande à louer une ferme de 15 à 20 hectares, pour élevage. S'adresser au Syndicat.

105. — A vendre un beau veau Normand, mâle, race pure, quatre semaines. S'adresser au Syndicat.

106. — A vendre moissonneuse-lieuse « Massey-Harris » à l'état neuf, ayant servi deux ans. S'adresser chez M. Lelièvre, à la Bonhomerie, Sainte-Pazanne.

107. — A vendre, chien berger allemand, trois ans, excellent gardien. S'adresser au Syndicat.

108. — A vendre beaux plants de choux, betteraves, rutabagas, et petits plants de toutes espèces. S'adresser à Jean Bourcier, jardinier, rue de la Barre, Nort-sur-Erdre.

109. — Plants de choux et betteraves fourragères, choux de toutes variétés à vendre. S'adresser Chevalier, plantes-graines, Pont-Rousseau (Loire-Inférieure).

110. — Comte H. de Landemont, Ancenis, recommande roulier-camionneur, 29 ans, marié, robuste. Permis auto.

111. — Cultivateurs, au moment de faire vos plantations de Choux, Betteraves, Rutabagas, etc..., pensez à l'intérêt que vous avez à ne planter que de beaux plants et des variétés de sélection, et adressez-vous à une maison sérieuse et spécialisée. Vous trouverez toutes ces garanties chez Adrien Guyon, jardinier-pépiniériste à Nozay (L.-I.), qui dispose encore cette année d'une quantité importante de tous ces plants. Prix et renseignements sur demande.

DEMANDES

69. — On demande un ménage actif pour exploiter, moyennant diverses redevances, une petite tenue maraîchère, à la porte de Nantes, environ 5 hectares dont 2 hectares de terre maraîchère, le reste en prairie. S'adresser au Syndicat.

70. — On demande un jardinier, célibataire, de 25 à 40 ans, au Grand-Séminaire de Nantes. S'adresser à M. l'Econome.

71. — Mutilé de guerre cherche à louer, avec bail, une petite ferme avec jardin fruitier et un hectare ou deux de bon pâturage, le tout d'un seul tenant, en bordure de grande route, dans joli site. S'adresser au Syndicat.

72. — On demande un jardinier célibataire, quatre branches. Sérieuses références exigées. Comte H. de Landemont, Ancenis (L.-I.).

JUIN. — BETTERAVES. — L'apport d'azote nitrique augmente sensiblement le rendement des BETTERAVES. Une application de 300 kilos de NITRATE DE CHAUX par hectare, après le démariage ou la reprise du plant, vous donnera des résultats surprenants.

Graisses agricoles

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kgr., en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

Par tambours de 25 ou 50 kilos franco..... 4 30 le kilo

Par fût de 100 kil. franco 3 60 le kilo

Graisse rose pure ; Graisse vaselinée et Valvoïl. Nous consulter.

COFFRES-FORTS 63 rue de Richelieu PARIS
BAUCHE 21 Pl. de Bretagne NANTES
Catalogue franco.

Les Laines de France

L'Union Ovine de France a été informée que dans différentes régions des négociants ou détaillants en laine pour matelasserie vendent sous le nom de laines de France ou de provinces françaises, ou de l'Afrique du Nord ou de laines de pays, des laines d'origine étrangère.

Les prix très bas qui sont offerts tentent les acheteurs, mais la marchandise ne présente pas les qualités particulières des laines françaises qu'ils étaient en droit d'attendre. Il en résulte un discrédit sur les laines de France, entraînant un préjudice grave pour les producteurs et les négociants spécialisés dans ces laines qui sont justement réputées en matelasserie pour leur élasticité et leur résistance au feutrage.

Au moment où s'ouvre la campagne lainière, l'Union Ovine de France tient à attirer l'attention sur ces pratiques et à rappeler qu'elles tombent nettement sous le coup de la loi du 26 mars 1930, réprimant les fausses indications d'origine des marchandises, sous quelque forme qu'elles se présentent : marques, bandes, étiquettes, faux certificats, fausses factures ou même simple affirmation verbale tendant à faire croire à l'origine française des produits étrangers.

La loi stipule que toute personne intéressée, individu, syndicat, producteur ou consommateur est en droit d'exercer des poursuites contre les fraudes. L'Union Ovine de France, groupant les éleveurs et les industriels intéressés, espère que le présent communiqué suffira à faire cesser les abus qui ont pu se produire.

Prix-Courant

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sauf variation.

Alimentation du Bétail

Farine de Manioc	80 »
Riz Saïgon n° 1	(en hausse)
Riz Paddy (non décortiqué, pour chevaux et volailles)	66 »
Brisures de Riz	70 »
Issues de Riz	50 »
Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ	85 »
Farine « Kystett »	175 »
Farine Arachide « Armor ».	75 »
Maïs pour volailles	au cours
Tourteau «Armor» en plaques	65 »
Tourteau amélioré Chepteline	88 »
Tourteau de lin « Robbe » : en plaques et vrac, départ Dieppe	68 »
En farine, dép. St-Etienne Montluc	97 »
Farine lactée T. T.	195 »

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Proyende « Sucraff » N° 1	67 »
— « Sucraff » N° 2	65 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse	87 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine, tourteaux)	91 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs	89 »
Optima pour porcelets et truies	142 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima lait :
cordon vert.... nu 72 » logé 76 »
cordon rouge.. nu 85 » logé 89 »
Optima engraissement :
pour bœufs.... nu 81 » logé 85 »
Optima veaux d'élevage :
cordon vert, logé... 76 » les 100 kil.
cordon rouge, logé. 89 » les 100 kil.
Farine lactée Optima
pour veaux, le sac de 5 kil... 11 »
Quantité importante, nous consulter.

FEUILLETON DU *Bulletin* 5

Le Poids du Soupçon

PAR

Jean de BARASC

— C'est vrai ! reprit Bouchany en se tordant les mains de désespoir. Mlle Françonnette m'a vu ici tout à l'heure... Je n'ai rien à cacher. C'est à vous, monsieur le curé, que je dis cela... Faites-les taire !... Quand je suis venu ici, j'ai trouvé le pauvre père Matheron encore vivant, L'assassin venait de s'enfuir... J'ai voulu le soigner... Il est mort dans mes bras...

Mais on n'entendait rien de ce qu'il disait.

Chacun hurlait une injure ou une menace et, dans le tapage, ses cris de désespoir se perdaient inutilement.

— Ce n'est pas moi ! Ce n'est pas moi ! cria-t-il enfin de toute la force de ses poumons, exaspéré contre cette foule insolente et sourde.

— Et qui donc que c'est alors, bougre de menteur ? répliqua Gourat en le regardant sous le nez

— Un monsieur que je n'avais jamais vu... Il était encore sur le père Matheron quand je suis entré.

Des haussements d'épaules et des huées accueillirent cette déclaration.

Le curé lui-même, bien disposé pour Bouchany, qu'il estimait, fut fâcheusement impressionné par son explication. Il fit de nouveau un geste pour demander le silence.

— Ecoutez, mes amis, je vous en prie. Il est inutile de tant crier. Si Bouchany est coupable, il ne nous échappera pas. Nous le remettrons à la justice, qui saura bien découvrir la vérité. Mais, quelquefois, les apparences trompent. Vous savez tous comme moi que Bouchany est un brave homme, un travailleur.

— Un hypocrite ! protestèrent quelques voix.

— Mais, voyons, continua l'abbé Rochette en s'adressant au menuisier, ce n'est pas par des mensonges que vous vous sauverez. Ne nous racontez donc pas d'histoire et dites franchement la vérité... Vous êtes venu ici, pour quoi faire ?

— Monsieur Matheron m'avait demandé de lui faire une caisse pour ses instruments de musique. Il ne voulait pas qu'on le sache. Il m'avait instamment recommandé de n'en rien dire à personne, pas même à ma femme... Il m'avait dit qu'il renverrait Pierrenou à Brive pour qu'il ne me voie pas, tellement il tenait au secret...

Un murmure grossissant d'incrédulité et de colère interrompit Bouchany.

Le curé l'apaisa de nouveau d'un signe de la main.

— Et puis, demanda-t-il, vous avez eu une discussion avec le docteur ? Il vous aura injurié ?... frappé ?...

— Mais non, que je vous dis ! éclata l'ouvrier. C'est la vérité que j'ai dite. Le docteur était sur le tapis, où il est encore, et l'assassin était déjà sur lui... Il s'est relevé en m'entendant et s'est sauvé.

— Et ça, gredin ! fit Gourat en montrant du doigt la blessure que Bouchany s'était faite au front, c'est-y tout seul que tu te l'est fait ?

— Je me suis cogné dans l'obscurité, en accourant pour secourir le père Matheron.

— Vaurien ! Le père Matheron tient encore dans ses doigts l'encrier qui t'a frappé...

La main droite du docteur, crispée dans une suprême contraction, serrait, en effet, un encrier de cristal aux arêtes aiguës dont il avait sans doute voulu se faire une arme contre son agresseur.

— Ah ! gémit Bouchany, vous n'avez donc pas vu, dans le grand salon, la lampe brisée ? C'est moi qui l'ai renversée. Je n'y voyais rien. Je me suis déchiré le front dessus.

Le curé eut un geste de tristesse résignée.

— Vous avez tort, Bouchany, dit-il. Votre invention est invraisemblable... Enfin ! la justice verra.

Le menuisier ressaisissait peu à peu son sang-froid devant le langage calme du prêtre.

— Oui, la justice verra, dit-il. Elle verra que je n'ai rien volé ici... Elle verra que je n'avais point de raisons contre ce bon docteur, qui avait soigné mon petit pour rien, il y a deux mois... Et puis, après tout, pourquoi suis-je resté ici ? Pourquoi ne me suis-je pas sauvé, puisque j'en avais le temps ?

Ces derniers mots ne frappèrent que l'abbé Rochette. Les paysans, emportés par leur besoin de trouver immédiatement un dérivatif à leur colère, étaient incapables de raisonner froidement.

— Ah ! canaille ! s'écria Gourat, qu'une vague jalousie de métier poussait à détester le menuisier, tu perds ta salive... On va t'enfermer au violon et demain on ira chercher les gendarmes. Tu pourras en raconter au juge d'instruction, sale gredin ! Ça ne prendra pas !

— Pourquoi ne me croyez-vous pas ? supplia encore Bouchany. Puis-je dire autre chose que la vérité ? Vous ai-je jamais menti ? Ai-je fait du mal à quelqu'un de vous ?

Il était vrai que nul n'avait jamais eu à sa plaindre de lui. Mais cette absence de grief en un pareil moment ne fit que surexciter davantage les paysans.

— As-tu fini ? Il va nous faire la morale à présent ! Hou ! hou ! assassin !

Tous se ruèrent sur lui sans que l'abbé Rochette put les contenir. Bouchany fut bousculé, frappé, renversé par cette cohue. En un instant il eut la figure couverte d'ecchymoses et ses vêtements en lambeaux.

Enfin, le curé parvint à l'arracher aux forcenés.

— Vous êtes des lâches ! cria-t-il en le couvrant de son corps. Auprès de ce mort, une pareille scène est scandaleuse... Tant que la justice ne l'a pas jugé, Bouchany est innocent ! Je vous défends de le frapper. Personne ne le touchera sans m'atteindre moi-même.

Ces paroles énergiques ramenèrent au calme les plus surexcités. Quelques-uns eurent honte de leur emportement.

— C'est vrai, murmura Gourat. On s'emballe. Faut dire aussi qu'on aimait bien le père Matheron... Mais c'est fini, on ne le touche plus.

— Je compte sur votre parole, Gourat, dit le curé. Vous allez conduire Bouchany à la chambre de garde et vous l'enfermerez sans lui faire aucun mal.

— Je vous le promets, Monsieur le curé.

— Attachons-le, qu'il ne s'ensauve point, conseilla un villageois qui, par une prudente prévoyance, avait apporté une corde de lette.

A la vue de ce lien qui, pour la première fois de sa vie, allait garroter ses mains libres d'honnête homme, les joues de Bouchany s'empourprèrent et il fit un pas en arrière en levant vers le ciel un regard désespéré. Mais cette humiliation ne serait sans doute pas la dernière.

Résigné, il tendit ses mains.

— Faites, dit-il.

Pendant qu'on lui attachait les poignets, deux larmes tombèrent de ses yeux.

Il voulait parler, mais des sanglots l'étouffaient. Il balbutia quelques mots inintelligibles.

— Que dit-il ? demandèrent quelques-uns.

Bouchany fit un grand effort.

— Monsieur le curé, implora-t-il, je voudrais que ma femme ne sache pas... Dites-leur d'avoir pitié d'elle...

Mais ces larmes, cette douleur atroce, cette prière, ne parurent qu'une comédie d'hypocrisie aux paysans indignés.

Seul, le prêtre en sentit la poignante sincérité, quoiqu'il prit la supplication de Bouchany pour un demi-aveu de son crime.

Il répondit lentement d'une voix grave :

— Réfléchissez, Bouchany. Toutes les fautes s'expient. Dieu pardonne tout au repentir. Pour votre femme, soyez sans crainte ; elle ne manquera de rien...

Et il ajouta plus bas :

— J'irai la voir tout à l'heure, mon ami !

Bouchany s'inclina sans pouvoir répondre.

Sous l'escorte de Gourat et de la plupart des paysans, il fut entraîné au dehors.

(A suivre).

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson	165 »
Granulé condensé	115 »
Grande Pondeuse	130 »
Farine de viande alimentaire	165 »
Farine d'os alimentaire	87 »
Coquilles huîtres broyées	55 »

Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aliments mélassés

Mélasse Say	78 »
Son mélassé Say	86 »
Paille mélassée Say, 50 %...	72 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Provendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses	125 »
N° 2 pour sujets en croissance	130 »
N° 2 bis, pour poussins	155 »
N° 2 ter, pour poussins	140 »
N° 3, pour poules en mue, les 100 kilos nus, départ Nantes ; par 50 kilos, majoration.	145 »
Coquilles d'huîtres, logées	65 »
Boulettes « LAPOX », nues	110 »
Farine de poisson, logée	195 »
Farine de viande, logée	195 »

Chaux agricole

Chaux roches	95 »
Chaux blutée (sacs toile)	90 »
Chaux blutée (sacs papier)	110 »

les 1.000 kilos, départ Chaudefonds.

Huiles Comestibles

Établissements H. de la Tullaye

HUILE D'OLIVE

Logée en estagnons, franco gare : Les 5 lit. : 47 fr. 50. Les 10 lit. : 91 fr.

HUILE « LA DELICATE »

	Dép. Nantes	Franco gare
5 litres logés	25 25	31 »
10 — —	49 50	58 50

Produits Viticoles

Soufre sublimé, les 100 kilos	125 »
— — les 50 kilos	64 »

« *Sulsol* » soufre colloïdal anglais très recommandé contre l'oïdium. S'emploie dans la bouillie bordelaise, à la dose de 1 kilo par barrique. Prix, 15 fr. le kilo. Remise aux adhérents.

Collosoufre, flacon de 1 kilo	30 »
— — 0,500	15 50
Bouillie Azur	175 »

Bouillie Barousse 60° :

logée en sacs de 50 k. 175 » les 100 k.
— — 10 k. 178 » —
en caisse de 12 boîtes de 2 kilos 200 » —

Bouillie « Macclesfield » :

en caisse de 25 paquets de 2 kilos :
la bouillie 60 %... 180 » les 100 k.
la bouillie 50 %... 167 » —
Sulfostéatite cuprique 125 »

FAIRE LIRE CE BULLETIN C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS

SULFATE DE CUIVRE français ou belge : les 100 kilos 145 »

Pour quantités supérieures, nous consulter.

Savons

Marque G. H. B. blanc extra, 72 % d'huile, garanti 235 »

Savon Croix d'Or extra pur, 72 % d'huile 250 »

Les 100 kilos départ Nantes, par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux d'une livre, au choix.

Sel dénaturé

36 francs les 100 kilos, départ Batz.
Sel marin de l'Ouest : 36 fr., départ grands réseaux par au moins 1.000 kilos

Chemin de Fer de Paris à Orléans

BILLETS SPECIAUX D'ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS

au départ de Nantes, Chantenay et Saint-Nazaire, pour les Stations balnéaires de la Côte du Croisic

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle délivrera tous les jours, à partir de la Pentecôte jusqu'au 30 septembre inclus :

1° Au départ des gares de Nantes-Orléans, La Bourse et Chantenay, et à destination des gares comprises entre Saint-Nazaire inclus, Le Croisic et Guérande inclus (à l'exception de Saint-André-des-Eaux) ;

2° Au départ de Saint-Nazaire pour les gares comprises entre Pornichet inclus, Le Croisic et Guérande inclus, des billets d'aller et retour spéciaux de toutes classes à prix réduits, valables pour la journée, et utilisables dans tous les trains du service ordinaire, à l'exception pour le retour du train 142, arrivant à Nantes-Orléans à 23 h. 17

Pour renseignements complémentaires s'adresser aux gares indiquées ci-dessus.

***

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de rappeler au public que les gares de Nantes-Orléans, Nantes-Bourse et Saint-Nazaire, ainsi que les Services des Messageries de l'Ouest, délivrent entre Nantes et Saint-Nazaire, et vice-versa, des billets aller et retour permettant d'effectuer le voyage avec emprunt de la voie de fer dans un sens du voyage et les bateaux de la Compagnie des Messageries de l'Ouest dans l'autre sens.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1re classe, 33 fr. 20 ; 2e classe, 27 fr. 10 ; 3e classe, 18 fr. 05.

Les billets sont valables deux jours, mais par exception le coupon de retour des billets délivrés la veille d'un dimanche ou d'un autre jour férié est valable jusqu'au lendemain du dimanche ou du jour férié.

Lorsqu'un dimanche est précédé ou suivi d'autres jours fériés, les coupons de retour des billets pris pendant la période de ces fêtes ou dans la journée qui la précède, sont encore valables pendant toute la journée qui suit les jours fériés.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les *Cours officiels* des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 8 juin.

Farine de froment	135
Blé nouveau, moralement sans ail, base 76 kil., l'hectolitre	83
Blé sans ail, base 76 kilos	85
Avoines grises ou noires	64
Avoines bigarrées	53
Sarrasin Bretagne	71
Sarrasin Loire-Inférieure	74
Orge indigène	67
Orge Maroc	56
Son bonne fabrication	36 à 37

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 2 juin

VEAUX : 615. — Le kilo sur pied, 4.50 à 6 fr. ; tous les kilos payables : moyenne, 5 fr. 25.

BŒUFS : 2. — Le kilo : Devant : 1re qualité, 2.50-3 fr. ; 2e qual., 2-2.50 ; 3e qual., 1-2 fr. Derrière : 1re qualité, 4.50 à 5 fr. ; 2e qual., 3.75 à 4.50 ; 3e qual. 3.25-3.75.

MOUTONS : 272. — Le kilo : 1re qualité, 7 à 8 fr. ; 2e qual., 6 à 7 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 615. — Le kilo sur pied, 4.50 à 6 fr.

Il est à observer que ces prix s'entendent rendus en ville, frais de marché, perte de kilo à déduire : 0 fr. 80. Donc, moyenne : 4 fr. 45.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes	165 à 175
Paille d'orge en bottes	170
Paille d'avoine en bottes	170
Foin, les 500 kilos	185 à 200

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 7 juin.

Abricots, le kilo, 4 fr. 50. — Artichauts, les 12, 15 fr. — Asperges, la botte, 4 fr. 50. — Carottes, le kilo, 2 fr. — Céleri blanc, les 6, 2 fr. 50. — Choux pommes, les 16, 8 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 75. — Concombres, la pièce, 2 fr. — Cerises, le kilo, 2 fr. — Cresson, les 12, 5 fr. — Chicorées, les 12, 5 fr. — Escaroles, les 12, 3 fr. 50. — Epinards, le kilo, 2 fr. — Haricots verts, le kilo, 6 fr. — Laitues, les 12, 2 fr. — Melons, la pièce, 3 à 10 fr. — Navets, la botte, 1 fr. 25. — Noix, le kilo, 4 fr. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, la botte, 0 fr. 75. — Poireaux, la botte, 3 fr. 50. — Petits pois, le kilo, 2 fr. — Romaines, les 12, 3 fr. — Radis, les 12, 6 fr. — Tomates, le kilo, 2 fr. 50. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 70.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, 7 juin.

POMMES DE TERRE. — On cote aux 100 kilos départ, marchandise logée : Roscoff et Paimpol, 18 à 20 fr. ; Saint-Malo, 24 fr. ; Cavaillon, Barbentane, 55 à 60 fr. ; saucisse d'Oran, départ Marseille 95 fr. ; Hainaut de Paris, 120 fr. les 100 kilos sur carreau des Halles.

OIGNONS. — La tendance s'est un peu raffermie par suite des petites quantités offertes. On cote aux 100 kil. marchandise logée départ, 95 fr. pour l'oignon blanc de Cavaillon ; extra d'Egypte, départ Marseille, 125 fr.

CAROTTES et NAVETS. — Campagne terminée.

Cours des Vins

Muscadet	850 à 950
Gros-plant	360 à 420
Noah	150 à 200
Seibel	360 à 400

Huiles à Machines

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue *franco toutes gares*. Les tonnelets de 30 et 50 litres sont facturés 25 et 30 francs et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 180 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses

Pour Machines Agricoles :

	Par 180 k.	50 l.	30 l.
Demi-fluide	3 »	3 40	3 80
Epaisse	3 20	3 60	4 »
Pr cylindre vapeur	3 80	4 20	4 60
Pour Mouvements	3 20	3 60	4 »
Pr Transmissions	3 »	3 40	3 80
Pr Moteur Electr.	4 »	4 40	4 80

Pour Ecrémeuses :

Demi-blanche	4 »	4 40	4 80
Blanche pure	4 60	5 »	5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford)	3 70	4 10	4 50
Fluide, ½ fluide	4 »	4 40	4 80
½ épaisse	4 20	4 60	5 »
Epaisse	4 50	4 90	5 30
Huile Noire épaisse pour boîtes de vitesses	4 »	4 40	4 80
Huile « Evergreen » toujours verte, supérieure. Fluide, demi-fluide ou demi-épaisse	7 »	7 40	7 80
Huile de ricin pure	8 »	8 40	8 80
Huile pour Moteur Diésel	5 40	5 80	6 20

Machines à Coudre

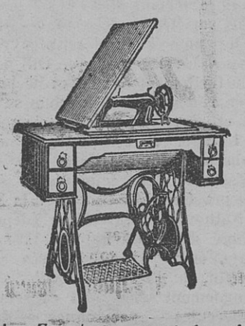

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Pommade contre le Varron

5 francs le pot
ou 9 francs les deux pots.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :

Bœuf. — 1re catégorie, 6.50 à 11 fr. ; 2e catég., 1.50 à 2 fr. ; 3e catég., 1 fr.
Veau. — 1re catégorie, 5.50 à 9 fr. ; 2e catégorie, 5 à 5.50 ; 3e catég., 3 à 4 fr.
Mouton. — 1re catégorie, 9 fr. ; 2e catég., 7 à 8 fr. ; 3e catég., 4 fr.
Porc. — 7 à 8.75.
Beurre. — 6.50 à 7.50.
Œufs. — La douzaine, 3.50 à 3.75.
Lapins. — 6 à 6.25.
Poulets. — 10 à 11 fr.

ANCENIS

Poulets, la livre, 6.25-6.75 ; canards, la pièce, 15-17 fr. ; pigeons, la couple, 10-12 fr. ; lapins, la livre, 2.75-3 fr. ; œufs, la douzaine, 2.75-3.75 ; beurre, la livre, 6-6.50. Veaux, le kilo, 5-6 fr. ; porcs, 6-6.25 ; porcs de lait, 160-230 fr.

CHATEAUBRIANT, 7 juin.

Blé, 85 fr. ; avoines grises et noires, 80 fr. ; blé noir, 75 fr. ; orge, 80 fr. (mouture et brasserie) ; farine première qualité, 130 à 135 fr. ; sons, 58 à 60 fr.

Foin nouveau, les 500 kilos, 80 à 100 fr. ; paille de blé, 100 à 125 fr.

Cidre, 140 à 150 fr. la barrique, droits en sus.

Beurre ordinaire, le kilo, en gros 5.50 à 9 fr., détail 11 fr. ; beurre de table extra fin, le kilo, 10 fr., détail 12 fr. ; œufs, 3 à 3.50.

Poules, la couple, 30 à 32 fr. ; poulets de grain, la couple, 28 à 32 fr. ; vieux poulets, la couple, gros 35 à 38 fr., moyens 25 à 30 fr., petits 20 à 25 fr. ; vivants au poids, le demi-kilo, 4.50 à 5 fr. ; canards, la pièce, 15 à 18 fr. ; oies, la pièce, 25 à 28 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 15 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à 3 fr. ; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 3.500 fr. ; vaches grasses, le kilo sur pied, 2 à 2.50 ; vache laitière, 1.200 à 1.500 fr. ; taureaux, le kilo sur pied, 2.50 à 2.75 ; veaux, le kilo sur pied, 4.50 à 5 fr. ; génisses, l'unité, 800 à 1.000 fr. ; génisses, le kilo sur pied, 2.50 à 3 fr. ; moutons et agneaux sur pied, le kilo, 5 à 5.25.

Porcs de lait, 150 à 180 fr. ; porcs maigres, le kilo sur pied, 7 à 8 fr. ; porcs gras sur pied, le kilo 6 fr. ; porcelets de trois mois, 300 à 400 fr. (suivant taille et espèces).

Bons chevaux de travail, 3.000 à 3.500 fr. ; chevaux de boucherie, 400 à 1.000 fr.

NOZAY, 5 juin.

Blé, 88 à 89 fr. ; seigle, 74 à 75 fr. ; orge de mouture, 74 à 75 fr. ; avoine, 69 à 70 fr. ; sarrasin, 68 à 70 fr.

Cidre, la barrique, 150 à 170 fr., droits en sus.

Paille pressée, 90 à 95 fr. les 500 kil.

Beurre, le kilo, en gros 10 fr., au détail, 11 à 11.25 ; œufs, 2.75 à 2.80 ; poulets, la couple, petits 25 à 32 fr., gros engraissés, 33 à 42 fr. ; canards, la couple, 34 à 40 fr. ; lapins, la pièce, 10 à 15 fr. ; petits lapins pour l'élevage, 4 à 4.50.

Bœuf, le kilo sur pied, 2.50 à 3 fr. ; vache, 1.80 à 2.40 ; veau, 5 à 5.20 ; porcs gras, 6 à 6.10.

Porcelets de six à huit semaines, 160 à 200 fr. ; de deux à trois mois, 210 à 290 fr. ; grands courantins de trois à quatre mois, 300 à 350 fr. ; belles jeunes truies adultes, 320 à 400 fr.

MALESTROIT

Marché aux chevaux. — Poutiches, 700 à 1.200 fr. ; laitons mâles, 550 à 1.000 fr. ; pouliches de deux ans, 1.200 à 1.500 fr. ; de trois ans, 1.400 à 1.900 fr. Juments de quatre à sept ans extra, 2.500 à 3.200 fr. ; ordinaires, 2.400 à 2.700 fr. Chevaux de service, 1.600 à 2.500 fr. Vente assez difficile

LA ROCHE-BERNARD

Bœufs, tendance stationnaire : belle qualité, 2.75 à 3 fr. le kilo sur pied ; second choix, 2.50 à 2.65. Vaches de boucherie, 2 à 2.25 le kilo. Gros veaux extras, environ 6 fr. le kilo ; veaux bonne qualité et ordinaires, 5.25 à 5.50 ; deuxième choix, 5 fr. ; petits veaux, 4.50 à 4.75. Moutons et agnelles d'un an, première qualité 5 à 6 fr. le kilo ; deuxième qualité, 4 à 4.50. Agneaux extras, 6.50 à 7.50 le kilo, cours très fermes ; bonne qualité, 6 à 6.50. Petits agneaux de lande et deuxième choix, 5 à 6 fr.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 50 à 60 fr., moyens 40 à 50 fr., petits 30 à 35 fr. ; canards, la pièce, 20 à 22 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 3 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6.25.

Veaux sur pied, le kilo, 5 à 6.50.

PAIMBŒUF

Poulets, la couple, gros 35 fr., moyens 25-30 fr., petits 20 fr. ; canards, la pièce, 15 fr. ; pigeons, la couple, 9-11 fr. ; lapins, la pièce, 10-15 fr. ; œufs, la douzaine, 2.75-3 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6 à 6.50

PORNIC

Poulets, la couple, moyens 30 à 35 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 18 fr. ; œufs, la douzaine, 3.50 à 4 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6 à 6.50.

CLISSON

Blé, 85 fr. ; avoine, 87 fr. ; blé noir, 95 fr. ; farine, 130 à 132 fr. Foin, les 500 kilos, 200 fr. ; paille, 100 fr. Poulets, la couple, gros 45 à 50 fr., moyens 36 à 44 fr., petits 30 à 35 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 18 fr. ; œufs, la douzaine, 3.50 à 4 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6.50 à 7.50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à 3.75 ; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 5.400 fr. ; vaches grasses, le kilo, 2.25 à 3.25 ; vaches laitières, 1.000 à 2.400 fr. ; veau, le kilo, 5 à 5.50 ; porcs, 6.20 ; porcs de lait, 200 à 250 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Beurre, la livre, 6-6.25 ; œufs, la douzaine, 3-3.50 ; poulets, la couple, gros 50-60 fr., moyens 40-45 fr., petits 30-33 fr. ; canards, la pièce, 11-15 fr. ; pigeons, 4-5 fr. ; lapins, 12-16 fr.

LA LIMOUZINIERE, 6 mai.

Bestiaux gras amenés 14, vendus 11. Bœufs, amenés 6, vendus 4, de 2 à 2.30 le kilo ; vaches, amenées 8, vendues 5, de 1.20 à 2.60. Vaches pleines ou en lait, amenées 17, vendues 7, de 500 à 1.450 fr.

Chemins de Fer de l'Etat

DESIREZ-VOUS EXCURSIONNER A PRIX TRÈS REDUITS ?

Si oui, les Chemins de fer de l'Etat vous offrent le choix entre la mer, la campagne et la forêt puisque, tous les dimanches et fêtes, du 4 juin au 17 septembre, des billets à prix très réduits, valables la journée, vous seront délivrés :

1° A Nantes-Etat et dans toutes les gares de la ligne de Pont-Rousseau à Saint-Hilaire-de-Chaléons (inclus) pour Les Moutiers, La Bernerie et Pornic.

2° A Nantes-Etat et dans toutes les gares comprises entre Pont-Rousseau et Challans (inclus) et La Roche-sur-Yon à Coëx (inclus) pour Croix-de-Vie-Saint-Gilles ;

3° A Nantes-Etat pour Clisson ;

4° A Nantes-Etat et Doulon pour Le Gâvre et La Maillardais.

Pour les trains à utiliser et le prix des billets, consultez les affiches et renseignez-vous dans les gares délivrant les billets.

N'oubliez pas, de plus, que, du 25 juin au 17 septembre, tous les dimanches et fêtes (sauf les 14 juillet et 15 août) vous aurez également la possibilité, pour un prix vraiment modique, d'aller passer une journée aux Sables-d'Olonne (gares autorisées à délivrer des billets : Nantes-Etat, Vertou, La Haie-Fouassière, Le Pallet, Clisson, Montaigu-Vendée, L'Herbergement, Belleville, La Roche, Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, Evrunes, Torfou, Boussay et Cugand).

Enfin, tous les dimanches et fêtes, du 25 juin au 17 septembre inclus, la gare de Cholet et celles de la section Cholet-Vertou (inclus) délivreront pour Les Moutiers, La Bernerie et Pornic, des billets à prix très réduits

Foires et Marchés de la Semaine

Mardi 13 juin. — Boussay, Le Loroux-Bottereau.

Mercredi 14. — Saint-Philbert-de-Grandlieu, Châteaubriant, Guémené-Penfao.

Jeudi 15. — Saint-Aignan, Ancenis, Héric.

Vendredi 16. — Nort.

Samedi 17. — Herbignac.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

L'Imprimeur-Gérant : O. GRIMAUD.

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX ET UNIS, MIEUX NOUS POURRONS DEFENDRE NOS INTÉRÊTS !

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

HUILE D.F. POUR AUTOS

huile qui vous donnera toute sécurité. Ayez en constamment chez vous pour vos voitures, camions ou tracteurs et vous ne courrez plus le risque de manquer d'huile en plein travail ou au moment de partir. Vous aurez une huile de marque que vous pourrez vous procurer sur la route en bidons de 2 litres chez les pompistes détenteurs de pompe à l'Étoile Bleue.

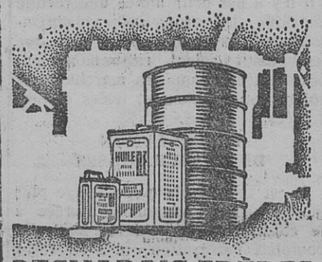

DESMARAIS FRÈRES
42, RUE DES MATHURINS-PARIS

MEUBLES ALMA
Maison de confiance
15, Chaussée Madeleine, NANTES

CIDRE
COLORÉ · BONIFIÉ
CONSERVÉ · CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATE
EXIGER LA VRAIE MARQUE
Ets Phses et E. GALICHÈRE · St-Lô

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay ; Prevost, à Héric ; Sicard, à Fay-de-Bretagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Lagent, à Savenay ; Thibault, à St-Mars-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Leroux, à Plessé.

Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques
COMBINES BARRAL
5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs 11 francs franco
Adresser les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. P. RIVIER fabricant des COMBINES BARRAL, 8, villa d'Alésia, Paris 14e (Prospectus gratis)

les
Meubles Boëffard
8, Rue Mercœur, NANTES
BRADERONT
le Lundi 12 Juin
tous les Meubles
à des
Prix Exceptionnels

Pour ceux qui ne pourront pas venir à Nantes ce jour là, les Meubles Boëffard continueront à appliquer les prix de Braderie jusqu'à la fin du mois.

UNE FORTUNE dans les 25 millions de lots non réclamés du *Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Ch. Fer, etc.*, publiés avec *tous les tirages* (lots et pairs) chaque dimanche. Abonn. 1 an **15 fr.** JOURNAL TIRAGES FINANCIERS. Bureau B. E., n° 6, Faubourg Montmartre, Paris

Proposition Charitable Depuis 25 ans, je soulage mes douleurs. Timbre HILLAIRET, Villa Jeanne-d'Arc, MOUTIERS-LES-MAUXFAITS (Vendée).

LES BACHES PLISSON DOIVENT A L'ORENIC LEUR DURÉE !

BÂCHES PLISSON

Nouvelle Baisse des fortes Bâches Vertes Oréniques

Matériel PLISSON, triples fils, avec œillets, complètes

4 m x 2.50	4 m x 3 m	5 m x 3 m	5 m x 4 m	6 m x 4 m	7 m x 4 m
150 fr.	181 fr.	224 fr.	292 fr.	351 fr.	402 fr.
8 m x 4 m	5.50 x 3.50	6 m x 3.50	6 m x 5 m	7 m x 5 m	8 m x 5 m
455 fr.	284 fr.	307 fr.	431 fr.	502 fr.	570 fr.

A L'ESSAI EN LOCATION, avec faculté d'achat

BON POUR UN CATALOGUE PLISSON *qui contient les échantillons des Bâches PLISSON, Sacs à Grains, Tentes rayées et unies, Cordes, etc.*

PARIS — 37, RUE DE VIARMES, 1er Arrondissement
Tel. Gutenberg 15-46 — Central 98-51

Pour entretenir vos Bâches, demandez le tarif de l'ORENIC en Bidons

100
VOITURES D'OCCASION
EN STOCK CHEZ
Peugeot
5, Quai Ile-Gloriette, NANTES
Tous Modèles -:- Toutes Marques
Facilités de paiement et d'Echange
PRIX TRÈS INTÉRESSANTS

NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & Cie, 57, rue Saint-Clément. — Téléph. 146-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.